

Le cadre d'action de la mutualité socialiste

Des valeurs :

Depuis ses origines, la Mutualité Socialiste défend les valeurs de solidarité, de liberté et d'égalité. Fidèle à son histoire et en tant qu'acteur au sein de la société belge, nous défendons l'accès à des soins de qualité pour toute la population et ce sans discrimination sur base de la race, de l'âge, du genre, des convictions politiques, de la religion, nous avons toujours rejeté les mécanismes d'exclusion ou de sélection des risques. La mutualité socialiste s'est toujours prononcée en faveur d'un développement basé sur la démocratie et la justice sociale.

Le développement durable à travers la protection sociale :

La protection sociale est et doit être reconnue comme un puissant et indispensable instrument d'inclusion sociale et d'intégration des populations au sein de la société. Elle doit constituer une dimension incontournable des programmes de réduction de la pauvreté, d'accès à la santé et de promotion du travail décent.

Son impact à la fois sur le plan social (réduction de la vulnérabilité des populations pauvres) et sur le plan économique (effets sur la productivité, création et pérennisation des petites entreprises, maintien de la force de travail) est en effet déterminant. La protection sociale constitue un complément indispensable des stratégies de promotion durable de l'emploi. Il s'agit par conséquent d'un investissement pour les pouvoirs publics et non d'une charge financière qu'il faut réduire ou qu'il faut abandonner aux lois du marché et de la concurrence.

Les objectifs généraux poursuivis :

Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé de base et sont par conséquent exclus des systèmes de protection existants.

Dans les pays en voie de développement, la mutualité connaît actuellement un véritable essor parce qu'elle poursuit un objectif social au bénéfice des populations exclues ou insuffisamment couvertes par la sécurité sociale et ce notamment grâce à la mise en place de mécanismes de financement solidaires mais aussi parce que les valeurs (démocratie participative, non lucrativité, etc...) qui sont véhiculées correspondent bien aux attentes de ces populations.

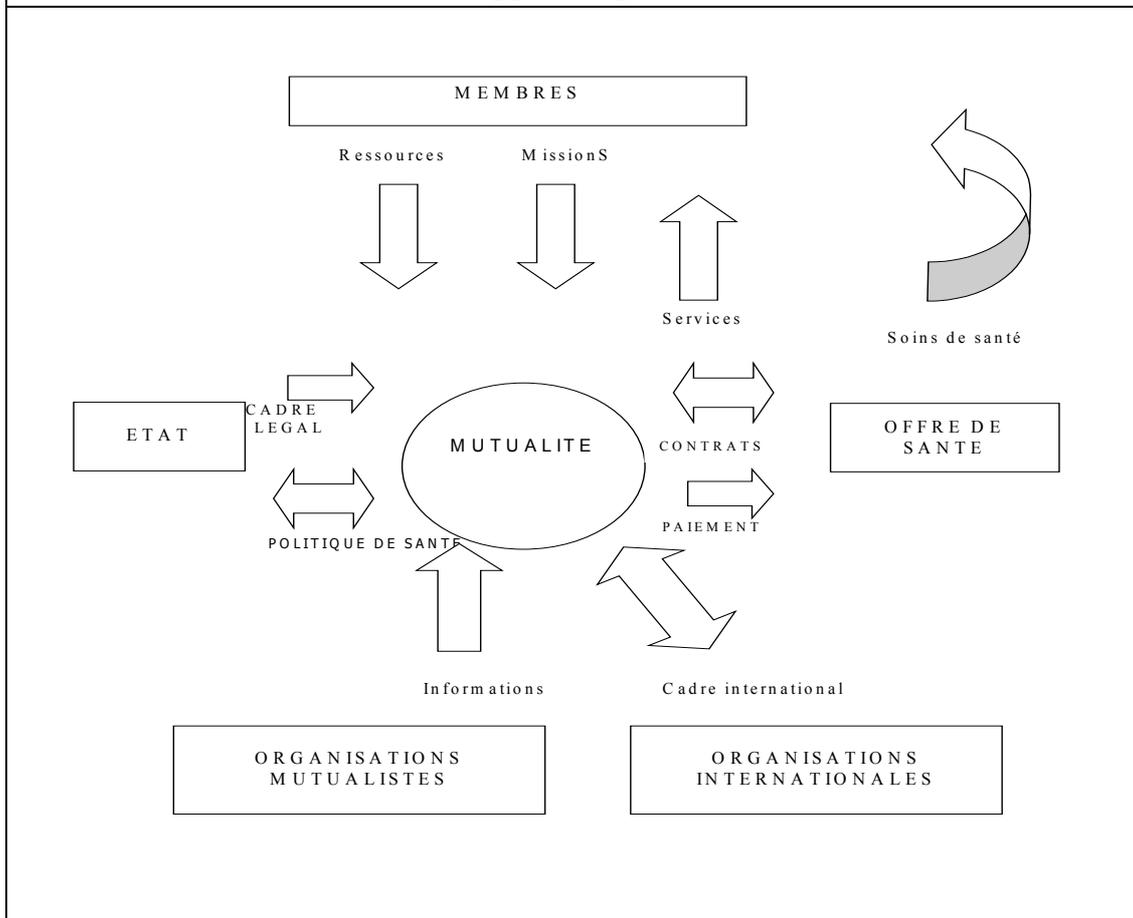
A cet égard, la mutualité prend en considération non seulement la capacité contributive des individus, mais aussi le niveau ou la possibilité que ceux-ci ont à s'organiser et à agir de façon collective et responsable pour réduire leur vulnérabilité face aux différents risques. Le niveau de participation et d'organisation des membres au sein des systèmes de protection volontaire constitue une variable importante.

Nous pouvons ainsi agir sur les questions de financement, d'assurance et d'organisation lors de la mise en place d'une mutualité, mais également sur un nombre important de fonctions complémentaires qui vont contribuer positivement à la fois à l'efficacité, à l'équité et la qualité du service rendu comme par exemple :

- en matière de promotion, de prévention et d'éducation à la santé
- par la création et/ou la gestion des services de santé là où ceux-ci font défaut
- par la représentation des utilisateurs dans leurs négociations avec les services de santé et les autorités et conduire ainsi à l'amélioration de la qualité des soins et à une baisse des coûts et des prix.

La mutualité va ainsi participer à la création d'une demande de soins solvable et structurée et modifier le rapport de force en faveur des individus.

Une approche globale :



STRATEGIES DE PARTENARIAT DE LA MUTUALITE SOCIALISTE

I. Stratégie de partenariat vers les partenaires nationaux

- Appuyer et soutenir nos ONGs dans leur programme de développement et de coopération
- Encourager et participer à la mise en place de projets favorisant l'accès à la santé
- Renforcer les capacités des ONG (capacity building) à agir dans le champ complexe de l'assurance maladie et de la mutualité
- Promouvoir la collaboration avec les services de la mutualité en fonction des besoins ponctuels
- Servir de référence et de conseiller pour les projets ayant trait à l'accès à la santé
- Participer en tant qu'expert aux programmes de formation
- Participer en tant qu'expert au processus d'évaluation des projets

Solidarité socialiste (fr)

Sénégal
Burkina Faso
Cap Vert et Guinée Bissau

FOS (nl)

Nicaragua
Honduras

II. Stratégie de partenariat vers les partenaires internationaux

- Développer de nouvelles connaissances en matière d'extension de la protection sociale, en partenariat avec les autres organisations travaillant dans ce domaine ;
- Valoriser, documenter et diffuser largement les connaissances acquises dans le domaine de la mutualité et l'assurance maladie;
- Fournir une assistance technique et participer à la mise en place des projets sur le terrain visant à mettre en oeuvre des stratégies novatrices d'extension de la protection sociale ;
- Participer et conseiller la production d'outils méthodologiques sur la protection sociale et la mutualité
- Participer aux actions de plaidoyer

Organisations internationales

BIT – programme STEP
AISS – Commission de la mutualité et de l'assurance maladie
AIM – Commission coopération internationale

III. Stratégie interne en tant qu'acteur du développement

- Appuyer et soutenir directement des projets mutualistes
- Acquérir une expérience et la connaissance de terrain
- Agir directement sur les bénéficiaires de la collaboration
- Organiser et gérer les formations et le transfert de connaissance

Bulgarie – Sofia
Congo - Kinshasa